



Cela aurait dû rester discret... **chut !!!**

C'est important la discrétion pour le succès du fait accompli... qui s'imposera aux riverains, aux vernoscois actuels et à ceux des générations futures !

**Alors c'est quoi, me direz-vous ?!?**

Abandonner toute possibilité d'extension sérieuse de l'école communale !



**Comment ?**

En n'ayant pas ou en n'exerçant pas l'emplacement réservé et le droit de préemption qui figure sur le PLU de 2009 encore en vigueur et rédigé par des prédécesseurs visionnaires !

Par délibération en date du 16 décembre 2004  
le conseil municipal a institué le droit de préemption  
urbain sur toutes les zones U et AU du PLU

**Où**

Sur le terrain de 3000 m<sup>2</sup> environs dans le prolongement de l'école publique



**Qui a permis cela ?**

Demandez au maire, et sa première adjointe, ils connaissent la réponse...

**Au profit de qui ?**

Au groupe immobilier ou ses filiales qui en sera à sa quatrième opération en 3 ans sur la commune.

**Y a-t-il des coûts cachés ?**

Vous ne voulez pas savoir... \*

Sans parler que sur ce terrain pouvait être implanté des projets d'intérêts public (jeux, extension école, cantine à l'accès sécurisée et grande cours, reconstruction de la buvette publique du centre village détruite, parc, parking...)

**Clic ! Retour à l'article**



## Les riverains, l'association ont-ils fait quelque chose ?

Oui, Ils ont demandé une réunion avec la mairie... qui s'est présentée avec les dirigeants de la société immobilière...

## Résultat ? Rien !

On a bien compris que les dirigeants de l'immobilier tenaient à leur projet, et que le reste les intéressait peu ou pas.

Côté mairie... que dire...

## Faut-il que le temps laisse la place au fait accompli.... NON !!!!

Que faire : Signer contre ce projet de 9 maisons sur le terrain qui touche l'école !

Sur Papier : Chez Vival,

En ligne : <http://chng.it/WR4cWTzxrP>

Par QR CODE



Scannez et n'oubliez pas de confirmer votre signature.

Merci

Association : Énergies Citoyennes Vernoscoises



[energiescitoyennesvernoscoises@gmail.com](mailto:energiescitoyennesvernoscoises@gmail.com)

\*(Sécurité des piétons et voitures qui sortent de l'école, les parents d'élèves apprécieront, coût astronomique dans 20 ans d'un agrandissement ou déplacement de l'école faute de foncier, insécurité lié à la densification, assainissement (bis répétita), baisse de valeur de l'immobilier du voisinage, vis-à-vis, route sur-utilisée devenue dangereuse...)

Clic !

**Retour à l'article**